

Conditions d'admission FB d'assistant spécialiste Pallas en autodéfense

Formation de base (FB)

- 1. But de la formation** Les participants sont formés afin d'acquérir les compétences nécessaires pour diriger, en collaboration avec une femme assurant la direction principale, des cours de base d'autodéfense spécifiques pour femmes et jeunes filles.
- 2. Durée de la formation** La formation de base dure 4 ½ jours, répartis sur un workshop (1/2 jour) ainsi que sur 2 modules sur des week-ends. Une participation à l'intégralité est exigée.
- 3. Conditions d'admission**
 - Hommes dès 20 ans du domaine des sports de combat/arts martiaux ou avec une activité dans le domaine social, psychologique ou pédagogique. Autres personnes intéressées sur demande. Etre sportif est un avantage.
 - Formation en premiers secours
 - Assurance accidents non professionnels
 - Des connaissances dans les domaines de la violence en général, des abus sexuels, de la dynamique victime-auteur, des thèmes liés au genre (féminisme, patriarcat, images de rôle, etc.) sont conseillées.
 - Lettre de motivation pour l'inscription:
 - Pourquoi souhaitez-vous devenir assistant spécialiste Pallas?
 - Quelles sont les expériences et forces que vous apportez avec vous?
 - Comment envisagez-vous votre rôle en tant qu'homme dans un cours d'autodéfense spécifique pour femmes et jeunes filles?
 - Quelles sont vos attentes de la formation d'assistant spécialiste?
 - Un stage (3-4 h) dans un cours de base Pallas. La confirmation, signée et datée par la spécialiste concernée, doit être jointe à l'inscription.
 - Votre qualification sera évaluée sur la base des documents envoyés, de votre expérience et du workshop. Vous recevrez la décision concernant votre admission à la formation de base au plus tard deux semaines après le workshop
- 4. Hommes personnalité**
 - Réflexion sur sa propre image de l'homme et des concepts masculins dans la société.
 - Conscience du rôle en tant qu'auteur d'agressions dans les cours d'autodéfense pour femmes et jeunes filles.

- Motivation à remettre en question de façon critique son propre rapport au pouvoir et à des expériences liées à la violence.
- Communication et capacité à gérer des conflits. Etre prêt à donner et à recevoir des critiques constructives.
- Volonté de prendre au sérieux et de défendre les questions féminines aussi au quotidien.
- Identification avec les principes de base de Pallas
- Intérêt pour la formation continue sur le sujet

5. Hommes fonction de direction

- Etre prêt à co-diriger en tant qu'assistant spécialiste, avec une femme en direction principale, des cours d'autodéfense spécifiques pour femmes et jeunes filles.
- Prendre la responsabilité pour réaliser les tâches et les objectifs communs.
- Capacité de se mettre en retrait ou respectivement d'apporter son propre point de vue selon besoin.
- Capacité à adopter une relation sensible et responsable avec les participantes aux cours
- Résistance nerveuse

6. Lectures conseillées pour les hommes

- Manuel de formation des spécialistes (sera remis lors du workshop)
- L'Analyse Transactionnelle de Christine Chevalier et Martine Walter, InterEditions, 2014 ISBN 978-2-7296-1369-3
- Non c'est non petit manuel d'autodéfense à l'usage des femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire, de Irène Zellinger, ISBN 9782355220029, La découverte/Poche 2018, ou à télécharger
- Autres lectures conseillées à suivre

Structure de la formation (FB)

7. Contenu workshop

- Faire connaissance des formatrices de la FB
- Infos sur Pallas
- Clarifier la différence entre sport de combat et Pallas
- Affirmation de soi et fixer des limites
- Techniques d'autodéfense Pallas
- Jeux de rôle
- FB: Conditions d'admission, structure et contenus
- Clarifier les attentes et les questions des participant.e.s

8. Contenus formation de base

- Approfondissement des connaissances de base: violence, sentiments, conscience du rôle, communication, préjugés, concept de la masculinité, offres d'aide et de conseil
- Enseignement des techniques d'autodéfense Pallas spécifiques pour femmes et jeunes filles au moyen de divers types d'entraînements
- Apprentissage de stratégies verbales d'affirmation, fixer des limites
- Enseignement spécifique et techniques d'entraînement,

apprentissage de méthodes ludiques des techniques d'AD

- Développement de stratégies de comportement en relation avec les modèles de rôle prédéterminés dans la société
- Organisation de cours et conception de leçons

9. Qualification

- 4 ½ jours FB avec une participation active
- Présentation pendant l'un des modules d'un exposé de environ 10 minutes sur le thème choisi (cf admission)
- Réflexion personnelle: documenter les étapes de formation personnelle
- Certification avec une entretien de qualification

10. Coûts

| <u>Cours</u> | <u>Membre Pallas</u> | <u>Non-membre</u> |
|--------------|----------------------|-------------------|
| Workshop: | Fr. 150.- * | 200.- * |
| Module 1: | Fr. 500.- | 550.- |
| Module 2: | Fr. 550.- | 600.- |

En-cas pendant les pauses inclus, sans repas ni logement

** lors de la participation à la FB20 ces frais seront déduits*

11. Couverture d'assurance

Les participants sont responsables pour une couverture d'assurance suffisante, Pallas n'assume aucune responsabilité!

12. Qualification des participants

- Après la participation au workshop, aux modules de FB 1 & 2 ainsi que l'évaluation positive des formatrices ainsi que l'accomplissement des conditions énumérées, le candidat obtient le diplôme d'assistant spécialiste Pallas.
- Les assistants spécialistes peuvent devenir membres de Pallas et ainsi figurer sur une liste pour intervenir dans des cours avec des femmes spécialistes Pallas.
- La reconnaissance du titre d'assistant spécialiste est confirmée par la participation à un cours de formation continue tous les deux ans.
<https://www.pallas.ch/fr/specialistes-pallas/education-et-formation.html>

13. Inscription

Inscription au moyen du formulaire avec les documents complets au plus tard 2 mois avant le début du cours à la direction du cours
karin.vonwil@bluewin.ch

14. Conditions d'annulation

En cas d'annulation de l'inscription les montants suivants sont dûs:

- Fr. 50.– pour les frais administratifs en cas d'annulation avant l'envoi des documents de cours
- Fr. 50.– ainsi que 50% des frais de cours après l'envoi des documents de cours
- Fr. 50.– pour les frais administratifs ainsi que la totalité des frais de cours en cas d'annulation 7 jours avant le début des cours